

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE

B.P. 8184 AEROPORT L.S. SENGHOR

Tel: +221 33 865 60 00 - Fax: +221 33 820 04 03

Email: anacim@anacim.sn / securitedesvols@anacim.sn

GUIDE D'INFORMATIONS AU
PERSONNEL AERONAUTIQUE SUR LES
CONDITIONS DE DELIVRANCE, DE
RENOUVELLEMENT, DE PROROGATION,
DE VALIDATION ET DE CONVERSION
DES LICENCES ET QUALIFICATIONS DU
PERSONNEL

Première édition

Janvier 2019









SN-SEC-PEL-GUID-02-A

INFORMATIONS AU PERSONNEL
AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE
DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE
PROROGATION, DE VALIDATION ET DE
CONVERSION DES LICENCES ET
QUALIFICATIONS

Date d'application : 18/01/2019

Page 1 sur 26

VALIDATION					
	Acteurs				
Rôle	Fonction	Prénoms et Nom	Signature	Date	
Rédaction :	Chef du Service Licences	Aliou DIA	Alexander &	, 15/01/2019	
Vérification :	Chef de Département Opérations et Licences	Cheikh Tidiane SIDIBE	7	16/01/2019	
	Directeur de la Sécurité des Vols	Farba DIOUF	S) ff	17/01/2019	
Approbation :	Directeur Général	Magueye Marame NDAO 18/01/2019			



SN-SEC-PEL-GUID-02-A

INFORMATIONS AU PERSONNEL
AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE
DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE
PROROGATION, DE VALIDATION ET DE
CONVERSION DES LICENCES ET
QUALIFICATIONS

Date d'application : 18/01/2019

Page 2 sur 26

Amendements

Amendement	Origine	Objet	Date d'approbation







SN-SEC-PEL-GUID-02-A

INFORMATIONS AU PERSONNEL AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE PROROGATION, DE VALIDATION ET DE CONVERSION DES LICENCES ET QUALIFICATIONS

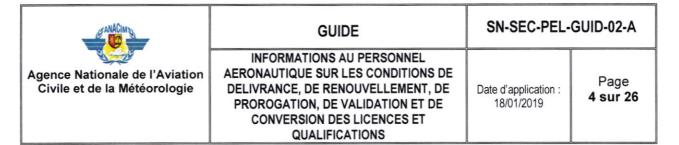
Date d'application : 18/01/2019

Page 3 sur 26

TABLE DES MATIERES

In	troduc	ction	4
1	Elè	ève Pilote	5
2	Pile	ote Privé	5
	2.1	Délivrance initiale	5
	2.2	Renouvellement ou Prorogation	6
	2.3	Validation	6
	2.4	Conversion	7
3	Pilo	ote Professionnel (CPL)	8
	3.1	Renouvellement ou Prorogation	8
	3.2	Validation	9
	3.3	Conversion	9
4	Pilo	ote de ligne (ATPL)	10
	4.1	Renouvellement ou Prorogation	10
	4.2	Validation	11
	4.3	Conversion	12
5	Qu	ualification Instructeur	13
	5.1	Délivranceinitiale	13
	5.2	Renouvellement ou Prorogation	15
6	Ag	rément d'examinateur	17
	6.1	Délivrance initiale	17
	6.2	Renouvellement ou Prorogation	18
7	Te	chnicien de Maintenance Avion	19
	7.1	Délivrance initiale	19
	7.2	Renouvellement ou Prorogation	20
	7.3	Validation	20
	7.4	Conversion	20
8	Ag	ent Technique d'Exploitation	21
	8.1	Délivrance initiale	21
	8.2	Renouvellement ou Prorogation	22
9	Co	ontrôleur de la Circulation Aérienne	23
	9.1	Délivrance initiale	23
	9.2	Renouvellement ou Prorogation	23
10)	Personnel Navigant de Cabine	24
	10.1	Délivrance initiale	24
	10.2	Renouvellement ou Prorogation	24
	10.3	Validation	25
	10.4	Conversion	26
		THE STATE OF THE S	

1



Introduction

L'OACI définit la Licence du personnel comme un moyen par lequel un État autorise le détenteur à exercer des activités spécifiques qui, tant qu'elles ne sont pas correctement effectuées, pourraient compromettre la sécurité de l'aviation. La licence apporte la preuve que l'État d'émission est convaincu que le titulaire a fait preuve d'un degré de compétence internationalement acceptable.

Aujourd'hui, l'activité des licences du personnel est basée sur les principes énoncés dans la Convention de Chicago de 1944 relative à l'aviation civile internationale, sur les normes internationales et les pratiques recommandées figurant dans l'annexe 1(Licences du personnel) à la Convention.

Ce présent guide fournit des éléments pratiques en vue de la délivrance, renouvellement, prorogation, validation et conversion des licences du personnel aéronautique.

Pour chaque catégorie de licences concernée, et pour chaque type de demande, ce guide établit les conditions auxquelles le postulant doit satisfaire et les divers types de documents et renseignements qu'il doit fournir.

- <u>NB 1</u> : Toutes les demandes doivent se présenter sous forme de lettre adressée au Directeur Général de l'ANACIM
- $\underline{\textit{NB}\ 2}$: Tous les formulaires de demande sont disponibles sur le site de l'ANACIM: $\underline{\textit{www.anacim.sn}}$
- <u>NB 3</u> : Pour les cas de validation ou de conversion, l'ANACIM se charge d'authentifier toutes les licences auprès des autres aviations civiles
- <u>NB.4</u>: Les informations fournies dans ce présent guide sont à titre indicatif et peuvent changer en fonction de l'évolution de la réglementation.





GANACIM S	GUIDE	SN-SEC-PEL-GUID-02-A	
Agence Nationale de l'Aviation	INFORMATIONS AU PERSONNEL AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE PROROGATION, DE VALIDATION ET DE CONVERSION DES LICENCES ET QUALIFICATIONS	Date d'application :	Page
Civile et de la Météorologie		18/01/2019	5 sur 26

1 Elève Pilote

	CONDITIONS A REMPLIR
	Avoir 17 ans révolus
	Détenir un Certificat d'aptitude physique et mental de classe 1 ou 2
	DOCUMENTS A FOURNIR
1.	Demande adressée au DG (lettre)
2.	Formulaire de demande (disponible sur le site www.anacim.sn)
3.	Preuve d'identité (CNI ou Passeport)
4.	Certificat d'inscription à l'AEROCLUB ou à un OFA agréés)
5.	Deux photos d'identité
6.	Frais de dossier

NB:La carte stagiaire, valable deux ans, n'est pas renouvelable.. A l'expiration de la carte le candidat peut faire une autre demande.

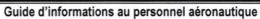
2 Pilote Privé

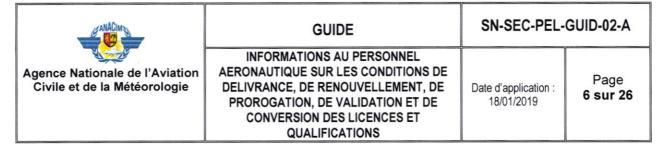
2.1 Délivrance initiale

CONDITIONS A REMPLIR			
Exige	nce ·	Moyens de conformité	
Age		Avoir 17 ans révolus	
Connaissances théoriques		Réussite à l'examen théorique dans les 24 mois	
Expérience		 Effectuer 40h de vol ou 35h dans le cadre d'une formation homologuée Effectuer 10h de vol en solo sur avions appropriés dont 5h en solo sur campagne avec au moins un vol d'un minimum de 270km (150NM) au cours duquel il aura effectué un atterrissage avec arrêt complet à deux aérodromes 	
Instru	iction de vol	Conformément aux exigences	
Attest	Attestation instructeur Dûment rempli et signé		
Preuve instruction dans un OFA avec qualification Avec la qualification de type mono pilote mono-pilote			
	Connaissances pratiques Réussite au test pratique		
	DOCUMENTS A F		
1.	Demande adressée au DG (lettre)		
2.	Formulaire de demande dûment rempli (disponible sur le site www.anacim.sn)		
3.	Certificat d'aptitude physique et mentale (classe 2)		
4.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)		
5.	Preuve de réussite à l'examen théorique		
6.	Preuve de réussite à l'examen pratique		
7.	Carnet de vol individuel ou autre document portant	sur l'expérience ou la formation du demandeur	
8.	Deux photos d'identité récentes (Moins de six mois	3)	
9.	Frais de dossier		









2.2 Renouvellement ou Prorogation

CON	NDITIONS A REMPLIR	
Pou	ur un renouvellement	
Expiration de la licence	Voir la date de validité de la licence	
Pour une qualification		
Formation de recyclage	Encadré par un instructeur autorisé avec mention que le candidat peut subir les tests de compétence	
Test de compétence	A réussir	
Pc	our une prorogation	
Pour une qualification de classe monomoteu piston	r à Contrôle de compétence nécessaire et avoir effectué 12h de vol au cours des 12 mois précédant la date d'expiration	
Pour une qualification de classe monomoteu turbopropulseur	r à Contrôle de compétence nécessaire	
Pour une qualification de classe multi moteur	Contrôle de compétence nécessaire et avoir effectué 10 étapes ou 01 étape en tant que pilote sur un avion de type ou de classe correspondant accompagné d'un examinateur	
Pour une qualification de type mono pilote	Contrôle de compétence et 10 étapes doivent être effectués	
DOC	CUMENTS A FOURNIR	
 Formulaire de demande 		
	2. Certificat d'aptitude physique et mentale (classe 2 au moins) en état de validité	
	cument portant sur l'expérience ou la formation du demandeur : andidat a réalisé six (6) heures de vol dans les six (6) derniers	
4. Fiche de test de compétence signée par l'examinateur désigné par l'ANACIM (renouvellement de licence/qualification)		
Preuve d'identité (CNI ou passeport)		
Frais afférents au renouvellement		
La licence à renouveler/proroger		
Pour une prorogation, fournir la preu	ve des contrôles de compétences et/ou des expériences	

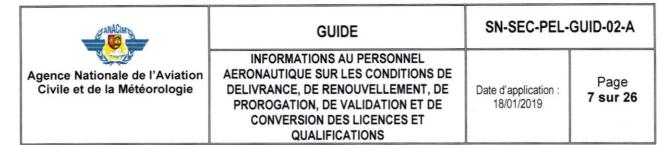
2.3 Validation

	CONDITIONS A REMPLIR	
Licenc	ce étrangère valide délivrée par un état contractant	
Certifi	ficat d'aptitude physique et mental approprié et valide	
Si néo	cessaire, test de contrôle de compétence	
	DOCUMENTS A FOURNIR	
1.	Formulaire de demande	
2.	Certificat d'aptitude physique et mentale (en cours de validité)	· ·
3.	Licence étrangère à valider	
4.	Copie carnet de vol	
5.	Frais afférents à la validation	
6.	01 Photo d'identité	









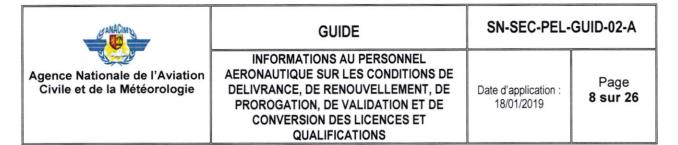
2.4 Conversion

	CONDITIONS A REMPLIR
Licenc	e étrangère valide délivrée par un état contractant
Certifi	cat d'aptitude physique et mental approprié et valide
Si néo	essaire, test de contrôle de compétence (conversion directe)
Preuv	e des deux cent heures effectuées sur un avion immatriculé au Sénégal
	DOCUMENTS A FOURNIR
1.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)
2.	Formulaire de demande
3.	Certificat d'aptitude physique et mental (En cours de validité)
4.	Licence étrangère à valider
5.	Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l'expérience
6.	Deux photos d'identité récentes et de même tirage
7.	Frais afférents à la conversion









3 Pilote Professionnel (CPL)

3.1 Renouvellement ou Prorogation

CONDITIONS A R	EMPLIR	
Pour un renouvellement		
A l'expiration de la licence	Voir la date de validité de la licence	
Pour une proro	gation	
Pour une qualification de classe monomoteur à piston	vol au cours des 12 mois précédant la date d'expiration	
Pour une qualification de classe monomoteur à turbopropulseur	Contrôle de compétence nécessaire dans les 24 mois précédents	
Pour une qualification de classe multi moteurs Contrôle de compétence nécessaire dan 12 mois précédents et avoir effectu étapes		
Pour une qualification de type mono pilote Contrôle de compétence et 10 étapes doive être effectués		
Pour une qualification de type multi-pilotes	Contrôle de compétence dans les 12 mois précédents et avoir terminé les 10 étapes dans les 03 mois précédant la date d'expiration	
DOCUMENTS A F	OURNIR	
Formulaire de l'ANACIM		
Certificat d'aptitude physique et mental (classe 1)		
Carnet de vol individuel ou autre document portant	sur l'expérience (quinze (15) heures de vol dont	
(5) heures de vol aux instruments)		
Preuve d'identité (CNI ou passeport)		
5. Attestation de réussite à une formation	Le cas échéant	
La licence à renouveler/proroger		
 Pour une prorogation, fournir la preuve des contrôl (Preuves originales) 	es de compétences et/ou des expériences	
 Frais afférents au renouvellement 		







SN-SEC-PEL-GUID-02-A

INFORMATIONS AU PERSONNEL
AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE
DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE
PROROGATION, DE VALIDATION ET DE
CONVERSION DES LICENCES ET
QUALIFICATIONS

Date d'application : 18/01/2019

Page 9 sur 26

3.2 Validation

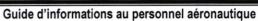
	CONDITIONS A REMPLIR	
Licenc	e étrangère valide délivrée par un état contractant	
Certific	cat d'aptitude physique et mental approprié et valide	
Niveau	acceptable de la compétence linguistique (niveau 4 minimum)	
Test de	e connaissance du droit aérien, de la préparation et de la planification de vol et des performances	
humair	nes (si nécessaire)	
	DOCUMENTS A FOURNIR	
1.	Formulaire de demande de l'ANACIM	
2.	Certificat d'aptitude physique et mental (classe 1) délivré par un médecin agréé par l'Aviation civile	
	du pays d'origine	
3.	Licence étrangère à valider (En cours de validité)	
4.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)	
5.	Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l'expérience	
6.	6. 01 photo d'identité	
7.	Frais afférents au renouvellement	

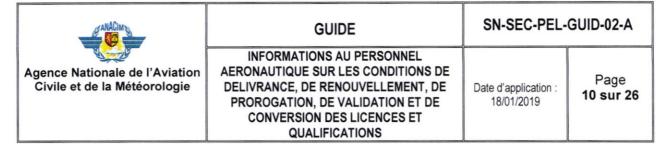
3.3 Conversion

	CONDITIONS A REMPLIR		
Licenc	e étrangère valide délivrée par un état contractant		
Certific	cat d'aptitude physique et mental approprié et valide		
Niveau	acceptable de la compétence linguistique (niveau 4 minimum)		
Preuve	e des deux cent heures (200) effectuées sur un avion immatriculé au Sénégal		
	DOCUMENTS A FOURNIR		
1.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)		
2.	Formulaire de demande		
3.	Certificat d'aptitude physique et mental (classe 1) délivré par un médecin agréé par l'ANACIM		
4.	Licence étrangère à convertir valide		
5.	Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l'expérience		
6.	Deux photos d'identité récentes et de même tirage		
7.	Frais afférents à la conversion		









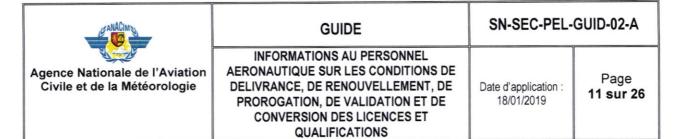
Pilote de ligne (ATPL)

Renouvellement ou Prorogation 4.1

CONDITIONS A REMPLIR			
	Pour un renouvellement		
A l'exp	piration de la licence	Voir la date de validité de la licence	
	Pour une proro		
Pour u	une qualification de classe monomoteur à piston	Contrôle de compétence nécessaire dans les 24 mois précédents ou avoir effectué 12 H de vol au cours des 12 mois précédant la date d'expiration	
Pour u	une qualification de type multi-pilotes	Contrôle de compétence dans les 12 mois précédents et avoir terminé les 10 étapes dans les 03 mois précédant la date d'expiration	
instruc	une qualification, faire un recyclage avec un cteur avec l'endossement que le candidat est prêt e test d'aptitude	Amener preuve de recyclage	
Test d	'aptitude requis	Preuve de réussite au test	
DOCUMENTS A FOURNIR			
1.	Formulaire de l'ANACIM		
2.	Certificat d'aptitude physique et mental (classe 1) valide		
3.	Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l'expérience ou la formation du demandeur (Copie des pages montrant que le candidat a réalisé quinze(15) heures de vol dont (5) heures de vol aux instruments)		
4.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)		
5.	Attestation de réussite à une formation (le cas échéant)		
6.	Pour une prorogation, fournir la preuve des contrôl	es de compétences	
7.	La licence à renouveler/proroger		
8.	Frais afférents au renouvellement		





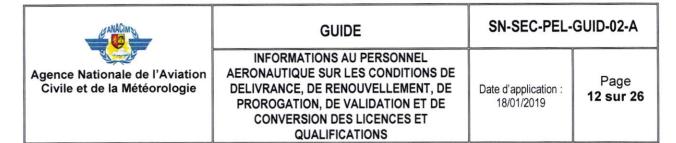


4.2 Validation

COLUMN TO SERVICE STREET		
	CONDITIONS A REMPLIR	
Licence	étrangère valide délivrée par un état contractant	
Certificat d'aptitude physique et mental approprié et valide		
Niveau	acceptable de la compétence linguistique (niveau 4 minimum)	
Test de	connaissance du droit aérien, de la préparation et de la planification de vol et des performances	
humain	es (si nécessaire)	
	DOCUMENTS A FOURNIR	
1.	Formulaire de demande de l'ANACIM	
2.	Certificat d'aptitude physique et mental (classe 1) délivré par un médecin agréé par l'Aviation civile	
	du pays d'origine	
3.	Licence étrangère à valider (En cours de validité)	
4.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)	
5.	Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l'expérience	
6.	01 photo d'identité	
7.	Frais afférents au renouvellement	







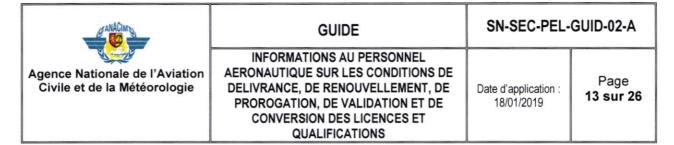
4.3 Conversion

	CONDITIONS A REMPLIR	
Licence étrangère valide délivrée par un état contractant		
Certific	cat d'aptitude physique et mental approprié et valide	
	acceptable de la compétence linguistique (niveau 4 minimum)	
Preuve	e des deux cent heures (200) effectuées sur un avion immatriculé au Sénégal	
DOCUMENTS A FOURNIR		
1.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)	
2.	Formulaire de demande	
3.	Certificat d'aptitude physique et mental (classe 1) délivré par un médecin agréé par l'ANACIM	
4.	Licence étrangère à convertir valide	
5.	Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l'expérience	
6.	Deux photos d'identité récentes et de même tirage	
7.	Frais afférents à la conversion	



 Δ





5 Qualification Instructeur

5.1 Délivranceinitiale

CONDITIONS A REMPLIR		
Pour un FI (Flight Instructor)	 Avoir suivi au moins 10 heures d'instruction de vol aux instruments sur la catégorie appropriée d'aéronef, dont au maximum 5 heures peuvent être du temps aux instruments au sol dans un FSTD Avoir effectué 20 heures de vol en campagne VFR en tant que PIC sur la catégorie appropriée d'aéronef et être titulaire d'au moins une licence de CPL Avoir effectué au moins 30 heures sur avions monomoteurs à pistons dont au moins 5 heures devront avoir été effectuées au cours des 6 mois qui précèdent le vol d'appréciation Avoir effectué 1 vol en VFR en campagne en tant que PIC, incluant 1 vol d'au moins 540 km (300 NM) au cours duquel des atterrissages avec arrêt complet doivent être effectués sur 2 aérodromes différents 	
Pour un TRI (Type Rating Instructor)	 Etre titulaire d'une licence de pilote de type CPL ou ATPL dans la catégorie d'aéronef applicable Avoir à son actif 1500 heures de vol en tant que pilote sur des avions multi pilotes Avoir effectué au cours des 12 mois qui précèdent la date d'introduction de la demande, au moins 30 étapes avec décollages et atterrissages, en tant que commandant de bord ou copilote sur le type d'avion applicable, dont 15 étapes peuvent avoir été effectuées dans un FFS qui représente ledit type Pour une qualification mono-pilote, avoir effectué au moins 500 heures de vol en tant que pilote sur avion, dont 30 heures en tant que commandant de bord sur le type d'avion applicable 	
Pour un CRI (Class Rating Instructor)	 Avoir effectué au moins 500 heures tant que pilote sur avions, Avoir effectué au moins 30 heures de vol en tant que commandant de bord sur avions de la classe ou du type applicable Dans le cas des avions monomoteurs, avoir effectué au moins 300 heures en tant que 	
Pour un IRI (Instrument Rating Instructor)	pilote sur avions Avoir à son actif au moins 800 heures de vol en IFR, dont au moins 400 heures sur avion et satisfaire aux exigences CRI	







\sim	_	
7 - 1 1		

SN-SEC-PEL-GUID-02-A

INFORMATIONS AU PERSONNEL
AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE
DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE
PROROGATION, DE VALIDATION ET DE
CONVERSION DES LICENCES ET
QUALIFICATIONS

Date d'application : 18/01/2019

Page 14 sur 26

	Etro ou quair été titulaire d'une CDI au ATDI
Pour un SFI (Synthetic Flight Instructor)	 Etre ou avoir été titulaire d'une CPL ou ATPL dans la catégorie appropriée d'aéronef Avoir effectué le contrôle de compétences pour la délivrance de la qualification de type d'aéronef spécifique dans un FFS représentant le type applicable, au cours des 12 mois qui précèdent l'introduction de la demande Avoir au moins 1500 heures de vol en tant que pilote sur des avions multi-pilotes Accomplir en tant que pilote au cours des 12 mois qui précèdent la demande, au moins : 3 étapes dans le poste de pilotage du type applicable d'aéronef, ou 2 sessions en simulateur aux fins d'un
	entraînement au vol orienté vers la ligne, menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable
AUTRES CONI	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable
AUTRES CONI Test de connaissance	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable
Test de connaissance Formation au sol (si applicable)	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol
Test de connaissance Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude
Test de connaissance Formation au sol (si applicable)	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol
Test de connaissance Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence Attestation de l'OFA : l'instruction de vol doit être effectuée dans un OFA agréé DOCUMENTS A	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude Renseignée la case concernée sur le formulaire de demande
Test de connaissance Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence Attestation de l'OFA : l'instruction de vol doit être effectuée dans un OFA agréé DOCUMENTS A 1. Formulaire de demande dûment rempli	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude Renseignée la case concernée sur le formulaire de demande
Test de connaissance Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence Attestation de l'OFA: l'instruction de vol doit être effectuée dans un OFA agréé DOCUMENTS A 1. Formulaire de demande dûment rempli 2. Certificat d'aptitude physique et mentale valide	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude Renseignée la case concernée sur le formulaire de demande
Test de connaissance Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence Attestation de l'OFA: l'instruction de vol doit être effectuée dans un OFA agréé DOCUMENTS A 1. Formulaire de demande dûment rempli 2. Certificat d'aptitude physique et mentale valide 3. Preuve d'identité (CNI – passeport)	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude Renseignée la case concernée sur le formulaire de demande
Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence Attestation de l'OFA: l'instruction de vol doit être effectuée dans un OFA agréé DOCUMENTS A 1. Formulaire de demande dûment rempli 2. Certificat d'aptitude physique et mentale valide 3. Preuve d'identité (CNI – passeport) 4. Licence en cours de validité	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude Renseignée la case concernée sur le formulaire de demande
Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence Attestation de l'OFA: l'instruction de vol doit être effectuée dans un OFA agréé DOCUMENTS A 1. Formulaire de demande dûment rempli 2. Certificat d'aptitude physique et mentale valide 3. Preuve d'identité (CNI – passeport) 4. Licence en cours de validité 5. Rapport du test de connaissance (Si applicable)	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude Renseignée la case concernée sur le formulaire de demande FOURNIR
Formation au sol (si applicable) Test d'aptitude ou contrôle de compétence Attestation de l'OFA: l'instruction de vol doit être effectuée dans un OFA agréé DOCUMENTS A 1. Formulaire de demande dûment rempli 2. Certificat d'aptitude physique et mentale valide 3. Preuve d'identité (CNI – passeport) 4. Licence en cours de validité	menées par un équipage de conduite qualifié dans le poste de pilotage du type applicable DITIONS Preuve que le postulant répond aux exigences des connaissances théoriques Preuve que le postulant répond aux exigences de formation au sol Preuve de réussite au test d'aptitude Renseignée la case concernée sur le formulaire de demande FOURNIR







SN-SEC-PEL-GUID-02-A

INFORMATIONS AU PERSONNEL AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE PROROGATION, DE VALIDATION ET DE **CONVERSION DES LICENCES ET** QUALIFICATIONS

Date d'application : 18/01/2019

Page 15 sur 26

Renouvellement ou Prorogation 5.2

Pour un TRI Effectuer au moins 30 étapes, comprenant des décollages et des atterrissages en tant que pilote commandant de bord ou copilote sur le type d'avion correspondant, ou sur un type d'avion similaire, s'il y est autorisé par l'Autorité. Sur ces 30 étapes, 15 étapes au maximum peuvent avoir été effectuées sur un simulateur de vol Suivre de manière complète et satisfaisante les parties techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du candidat, d'une formation TRI approuvée Dispenser de façon satisfaisante, dans le cadre d'un programme complet de qualification de type au moins 3	CONDITIONS A REMPLIR			
Recyclage d'instructeur de vol et contrôle de compétence Epreuve pratique d'aptitude Pour un TRI Effectuer au moins 30 étapes, comprenant des décollages et des atterrissages en tant que pilote commandant de bord ou copilote sur le type d'avion correspondant, ou sur un type d'avion similaire, s'il y est autorisé par l'Autorité. Sur ces 30 étapes, 15 étapes au maximum peuvent avoir été effectuées sur un simulateur de vol Suivre de manière complète et satisfaisante les parties techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du candidat, d'une formation TRI approuvée Dispenser de façon satisfaisante, dans le cadre d'un programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI. Pour un CRI Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation	Pour un renouvellement			
Epreuve pratique d'aptitude Pour un TRI Effectuer au moins 30 étapes, comprenant des décollages et des atterrissages en tant que pilote commandant de bord ou copilote sur le type d'avion correspondant, ou sur un type d'avion similaire, s'il y est autorisé par l'Autorité. Sur ces 30 étapes, 15 étapes au maximum peuvent avoir été effectuées sur un simulateur de vol Suivre de manière complète et satisfaisante les parties techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du candidat, d'une formation TRI approuvée Dispenser de façon satisfaisante, dans le cadre d'un programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI. Pour un CRI Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation	Pour un Fl			
Pour un TRI Effectuer au moins 30 étapes, comprenant des décollages et des atterrissages en tant que pilote commandant de bord ou copilote sur le type d'avion correspondant, ou sur un type d'avion similaire, s'il y est autorisé par l'Autorité. Sur ces 30 étapes, 15 étapes au maximum peuvent avoir été effectuées sur un simulateur de vol Suivre de manière complète et satisfaisante les parties techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du candidat, d'une formation TRI approuvée Dispenser de façon satisfaisante, dans le cadre d'un programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI. Pour un CRI Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation	Recyclage d'instructeur de vol et contrôle de compétence	Voir les résultats		
Effectuer au moins 30 étapes, comprenant des décollages et des atterrissages en tant que pilote commandant de bord ou copilote sur le type d'avion correspondant, ou sur un type d'avion similaire, s'il y est autorisé par l'Autorité. Sur ces 30 étapes, 15 étapes au maximum peuvent avoir été effectuées sur un simulateur de vol Suivre de manière complète et satisfaisante les parties techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du candidat, d'une formation TRI approuvée Dispenser de façon satisfaisante, dans le cadre d'un programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI. Pour un CRI Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation		Réussir dans les 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification, l'épreuve pratique d'aptitude		
décollages et des atterrissages en tant que pilote commandant de bord ou copilote sur le type d'avion correspondant, ou sur un type d'avion similaire, s'il y est autorisé par l'Autorité. Sur ces 30 étapes, 15 étapes au maximum peuvent avoir été effectuées sur un simulateur de vol Suivre de manière complète et satisfaisante les parties techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du candidat, d'une formation TRI approuvée Dispenser de façon satisfaisante, dans le cadre d'un programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI. Pour un CRI Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour un prorogation	Pour un TRI			
techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du candidat, d'une formation TRI approuvée Dispenser de façon satisfaisante, dans le cadre d'un programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI. Pour un CRI Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation Attestation de formation	décollages et des atterrissages en tant que pilote commandant de bord ou copilote sur le type d'avion correspondant, ou sur un type d'avion similaire, s'il y est autorisé par l'Autorité. Sur ces 30 étapes, 15 étapes au maximum peuvent avoir été effectuées sur un simulateur de vol	dans les 12 mois précédant la demande		
programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI. Pour un CRI Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation Sous la surveillance d'un TRI désigné à effet par l'ANACIM Sous la surveillance d'un TRI désigné à effet par l'ANACIM Sous la surveillance d'un TRI désigné à effet par l'ANACIM Sous la surveillance d'un TRI désigné à effet par l'ANACIM Feft par l'ANACIM Voir les résultats des cours Voir les résultats des tests En fournir la preuve En fournir la preuve	techniques pertinentes, telles que déterminées par l'ANACIM en fonction de l'expérience récente du	Attestation de formation		
Suivre un cours de recyclage en tant que CRI à la satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation Voir les résultats des cours Voir les résultats des tests Foir les fournir la preuve En fournir la preuve En fournir la preuve	programme complet de qualification de type, au moins 3 heures de vol d'instruction sur le type d'avion ou sur le simulateur du type d'avion correspondant et qui relève des responsabilités d'un TRI.	Sous la surveillance d'un TRI désigné à cet effet par l'ANACIM		
satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant l'expiration de la licence Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation Voir les résultats des cours Voir les résultats des cours Foir les résultats des tests En fournir la preuve En fournir la preuve	Pour un CRI			
Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs) de l'épreuve pratique Pour un IRI Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation	satisfaction de l'ANACIM dans les douze mois précédant	Voir les résultats des cours		
Satisfaire aux exigences de renouvellement d'une qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation En fournir la preuve En fournir la preuve En fournir la preuve	Passer au titre de contrôle de compétence la partie appropriée (c'est à dire multi-moteurs ou monomoteurs)	Voir les résultats des tests		
qualification FI. Pour un SFI Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation	Pour un IRI			
Suivre la partie simulateur du cours de formation SFI les douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation En fournir la preuve	qualification FI.	En fournir la preuve		
douze mois précédant l'expiration de la licence Pour une prorogation				
	douze mois précédant l'expiration de la licence	En fournir la preuve		
Pour un Fl				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Avoir dispensé en tant que FI, CRI, IRI ou en tant qu'examinateur au moins 100 heures de formation en vol sur avions pendant la période de validité de la qualification, dont au moins 30 heures dans les 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification FI. Sur ces 30 heures, 10 heures doivent être des heures d'instruction en vue de la délivrance d'une qualification de vol aux instruments si les privilèges de dispenser l'instruction à la qualification de vol aux instruments sont également à revalider	qu'examinateur au moins 100 heures de formation en vol sur avions pendant la période de validité de la qualification, dont au moins 30 heures dans les 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification FI. Sur ces 30 heures, 10 heures doivent être des heures d'instruction en vue de la délivrance d'une qualification de vol aux instruments si les privilèges de dispenser l'instruction à la qualification de vol aux instruments sont	En fournir la preuve		
Avoir assisté à un séminaire de recyclage d'instructeur de vol approuvé par l'Autorité, dans les 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification FI	vol approuvé par l'Autorité, dans les 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification FI			
Avoir subi avec succès, au titre d'un contrôle de Voir le résultat des tests	Avoir subi avec succès, au titre d'un contrôle de	Voir le résultat des tests		





SN-SEC-PEL-GUID-02-A



Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

GUIDE

INFORMATIONS AU PERSONNEL AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE PROROGATION, DE VALIDATION ET DE CONVERSION DES LICENCES ET QUALIFICATIONS

Date d'application : 18/01/2019

SN-SEC-PEL-GUID-02-A

Page 16 sur 26

compétence, l'épreuve pratique d'aptitude dans les 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification FI		
Pour un TRI	建筑 (在1000年)。	
Avoir dispensé une des parties suivantes d'un programme complet de qualification de type/de rafraîchissement/de maintien de compétence : • une séance de simulateur d'au moins 3 heures, ou • un exercice en vol d'au moins 1 heure incluant au moins 2 décollages et 2 atterrissages; ou	Dans les douze derniers mois précédant la date d'expiration de la qualification	
Suivre un cours de recyclage TRI acceptable par l'ANACIM	En fournir la preuve	
Pour un CRI		
 Dispenser au moins 10 heures d'instruction en vol ou Dispenser à la satisfaction de l'ANACIM un cours de recyclage ou Suivre un cours de recyclage en tant que CRI(A) 	Dans les douze derniers mois avant la date d'expiration de la qualification	
Pour un IRI	10000000000000000000000000000000000000	
Satisfaire aux exigences de prorogation d'une qualification FI.	En fournir la preuve	
Pour un SFI		
Le candidat doit remplir 2 des 3 exigences suivantes : Effectuer 50 heures en tant qu'instructeur ou examinateur sur des FSTD, dont au moins 15h doivent être accompli dans les 12 mois précédant la date d'expiration de la qualification ; Suivre un séminaire de recyclage en tant que SFI dans un ATO; Réussir les sections pertinentes de l'évaluation de compétence.	En fournir la preuve	
Satisfait, sur un FFS, à un contrôle de compétence pour la délivrance de qualification de type spécifique représentant les types pour lesquelles les privilèges sont détenus	En fournir la preuve	
Réussi l'évaluation de compétence	En fournir la preuve	
DOCUMENTS A FOURNIR		
Formulaire de demande		
2. La licence		
Certificat d'aptitude physique et mental (Classe 1)		
Carnet de vol individuel ou autre document portant		
5. Attestation de réussite à une formation(le cas éché	ant)	
6. L'agrément d'instructeur		
7. Frais afférents au renouvellement		







GUIDE	SN-SEC-PEL-	GUID-02-A
INFORMATIONS AU PERSONNEL ERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE PROROGATION, DE VALIDATION ET DE CONVERSION DES LICENCES ET	Date d'application : 18/01/2019	Page 17 sur 26

Agrément d'examinateur

6.1 Délivrance initiale

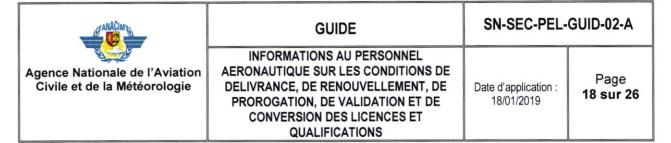
SN-SEC-PEL-GUID-02-A

CONDITIONS A R	EMPLIR		
Etre titulaire d'une licence et d'une qualification accordant des privilèges au moins équivalents à la licence ou à la qualification pour laquelle ils sont autorisés à conduire les épreuves pratiques d'aptitude ou les contrôles de compétence	Voir le dossier du postulant		
Faire passer, sous supervision, au moins une épreuve d'aptitude au cours de laquelle le postulant tient le rôle d'un examinateur dont les privilèges correspondent à ceux de l'autorisation d'examinateur demandée	Voir le dossier du postulant		
Avoir un dossier en tant que pilote et instructeur exempt de rapport d'accidents, incidents graves et violations impliquant le candidat à l'autorisation d'examinateur	Voir le dossier du postulant		
Avoir une réputation d'intégrité et des qualités reconnues d'initiatives, de tact, de tolérance et de patience			
Pour un Flight Examiner (FE)			
Effectuer au minimum 1000 heures de vol en tant que pilote d'aéronef, y compris au minimum 250 heures d'instruction en vol en vue de la délivrance de la licence PPL	Voir carnet de vols		
Effectuer au minimum 2000 heures de vol en tant que pilote d'aéronef, y compris au minimum 250 heures d'instruction en vol en vue de la délivrance de la licence CPL	Voir carnet de vols		
Pour un Type Rating Examiner (TRE)			
Effectuer au minimum 1500 heures de vol en tant que pilote d'avions multi-pilotes, dont au minimum 500 heures en tant que pilote-commandant de bord, et qu'il détienne une qualification TRI ou une autorisation particulière.	Voir carnet de vols		
Pour un Class Rating Examiner (CRE)			
Effectuer au minimum 500 heures en tant que pilote d'avions sur la classe applicable et titulaire d'une qualification CRI	Voir carnet de vols		
Pour un Instrument Rating Examiner (IRE)			
Effectuer au minimum 450 heures en conditions IFR, dont 250 heures en tant qu'instructeur de vol	Voir carnet de vols		
Pour un Synthetic Flight Examiner (SFE)			
Effectuer au minimum 1500 heures de vol en tant que pilote d'avions multi-pilotes et détenir les privilèges d'un SFI	Voir carnet de vols		
DOCUMENTS A FOURNIR			
Formulaire de demande dûment rempli			
Certificat d'aptitude physique et mentale			
3. Preuve d'identité (CNI – passeport)			
Rapport du test de connaissance (si applicable)			
Attestation de formation effectuée dans un OFA agréé			
6. Carnet de vol individuel ou autre document portant7. Frais relatifs à la délivrance de la qualification	sur l'expérience		

QUALIFICATIONS







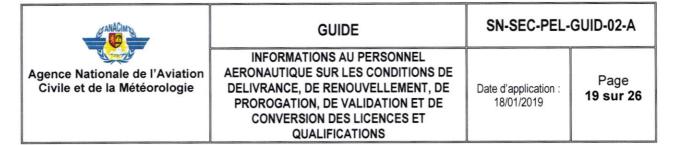
Renouvellement ou Prorogation 6.2

CONDITIONS A REMPLIR		
Pour un renouvellement	图 	
L'examinateur doit demander le renouvellement au moins 60 jours avant l'échéance de son autorisation	Date de validité de la qualification d'examinateur	
L'examinateur doit fournir la liste des activités effectuées dans les 12 derniers mois	Preuve (liste des activités)	
Le titulaire aura, pendant la période de validité de l'autorisation : - conduit au moins 2 épreuves pratiques de contrôles de compétences ou évaluations de compétences chaque année - participé à un stage de remise à niveau d'examinateur organisé par l'Autorité ou par un organisme de formation agréé par l'Autorité, au cours de la dernière année de la période de validité	Preuve (liste des activités)	
DOCUMENTS A FOURNIR		
Formulaire de demande		
Certificat d'aptitude physique et mentale		
 Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l'expérience 		
Preuve des éléments ci-dessus listés		
5. La licence		
6. Frais afférents au renouvellement		









Technicien de Maintenance Avion

Délivrance initiale

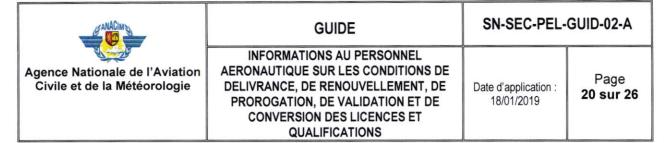
CONDITIONS A REMPLIR		
Age	>18 ans	
Formation (théorique et pratique)	Preuve de formation dans un OFA agréé	
Expérience : au moins entre deux ou quatre ans si le		
postulant a suivi d'une manière satisfaisante et	Fournir les preuves	
complète un cours de formation homologuée		
Attestation de stage réglementaire en vigueur	Fournir les preuves	
Les catégories ou qualifications de TMA S'assurer que le postulant a acquis de mar satisfaisante la formation et l'expérie requise pour chacune des catégories qualifications sollicités		
DOCUMENTS A FOURNIR		
Formulaire de demande dûment rempli		
Preuve d'identité (CNI ou passeport)		
Rapport du test de connaissance (si applicable)		
 Attestation de formation effectuée dans un OFA 		
Diplôme de TMA obtenu dans un OFA agréé (Photocopie légalisée)		
Attestation de réussite aux épreuves théorique (Original et copie)		
7. Attestation de réussite aux épreuves pratiques (Original et copie)		
 Attestation ou certificats des différentes qualification 	ns (délivrée dans un OFA)	
9. Une photos d'identité récente		
10. Frais de dossier		



Δ







7.2 Renouvellement ou Prorogation

CONDITIONS A R	EMPLIR
S'assurer que le livret de technicien du postulant indiquant que l'intéressé a, au cours des 24 mois précédant la date de renouvellement, accumulé au moins 6 mois d'expérience dans l'inspection, l'entretien ou la maintenance d'un aéronef ou d'éléments d'aéronefs conformément aux privilèges conférés par sa licence	Consultation du livret signé
Une attestation justifiant le maintien de compétence dans l'inspection, l'entretien ou la maintenance d'un aéronef ou d'éléments d'aéronefs conformément aux privilèges conférés par la licence	Preuve justificative
DOCUMENTS A FOURNIR	
Formulaire de demande	
2. Carnet de vol individuel ou autre document portant sur l	expérience
Preuve d'identité (CNI ou passeport)	
Attestation de formation délivrée par un OFA	
5. Livret du technicien (Preuve des activités récentes)	
6. Attestation ou certificat des différentes qualifications dél	ivrées par un OFA
7. La licence	
8. Frais afférents au renouvellement	

7.3 Validation

	CONDITIONS A REMPLIR
Licence	e étrangère valide délivrée par un état contractant
	DOCUMENTS A FOURNIR
1.	Formulaire de demande de validation
2.	Licence étrangère valide
3.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)
4.	Livret du technicien portant sur l'expérience ou la formation du postulant (Copie des pages pertinentes)
5.	Une photo d'identité
6.	Frais afférents au renouvellement

7.4 Conversion

	CONDITIONS A REMPLIR
Licence	e étrangère valide délivrée par un état contractant
	DOCUMENTS A FOURNIR
1.	Formulaire de demande
2.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)
3.	Licence étrangère en cours de valide
4.	Livret du technicien portant sur l'expérience
5.	Frais afférents à la conversion









SN-SEC-PEL-GUID-02-A

INFORMATIONS AU PERSONNEL
AERONAUTIQUE SUR LES CONDITIONS DE
DELIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT, DE
PROROGATION, DE VALIDATION ET DE
CONVERSION DES LICENCES ET
QUALIFICATIONS

Date d'application : 18/01/2019

Page **21 sur 26**

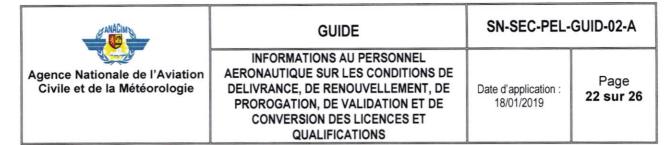
8 Agent Technique d'Exploitation

8.1 Délivrance initiale

CONDITIONS A R	EMPLIR
Age	>21 ans
Connaissances	En exploitation
Expérience	En exploitation
L'expérience: Deux années de service au total dans une fonction de membres d'équipage de conduite dans le transport aérien, de météorologiste dans un organisme de préparation et de suivi des vols dans le transport aérien, de contrôleur de la circulation aérienne, ou responsable d'agents techniques d'exploitation	Fournir la preuve
Habileté	
DOCUMENTS A FOURNIR	
Formulaire de demande dûment rempli	
Preuve d'identité (CNI ou passeport)	
 Attestation de formation effectuée dans un OFA 	
 Diplôme d'ATE obtenu dans un OFA agréé 	
Attestation de formation opérationnelle (Délivrée par	ar un exploitant)
 Attestation de reconnaissance de ligne effectuée d 	ans le cockpit (Délivrée par un exploitant)
7. Attestation ou certificats des différentes qualificatio	ns (Délivrés dans un OFA certifié)
8. Rapport de test de connaissance (si applicable)	
Certificats des différentes formations réglementaires	
10. Deux photos d'identité récentes	
11. Frais de dossier	





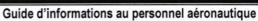


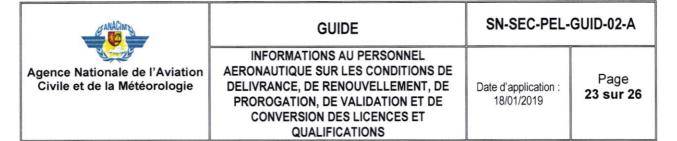
8.2 Renouvellement ou Prorogation

CONDITIONS A REMPLIR		
Vérifier que le postulant a effectuée, au cours des derniers mois précédant la date de renouvellement, moins 90 jours de travail sous la supervision d'un A expérimenté	au Consulter le livret de l'agent	
Maintien de compétence dans l'exploitation Vérifier l'attestation		
DOCUMENTS A FOURNIR		
Formulaire de demande		
Preuve d'identité (CNI ou passeport)		
 Attestation de maintien de compétence 		
4. Attestation ou certificat des différentes formation	ons réglementaires (Délivrée par un OFA agrée)	
5. La licence		
Frais afférents au renouvellement		









Contrôleur de la Circulation Aérienne

Délivrance initiale

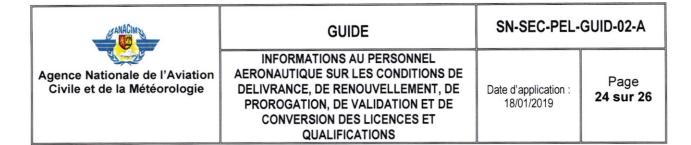
CONDITIONS A R	EMPLIR
Age	>21 ans
Formation théorique et pratique	Dans un organisme agréé
Compétence linguistique	Niveau d'anglais 4 minimum
Aptitude physique et mentale	Classe 3 établi par un médecin agréé
Attestation de stage conformément aux exigences réglementaires en vigueur	Délivrée par un organisme agréé
les qualifications de contrôleur de la circulation aérienne : s'assurer que le postulant a acquis de manière satisfaisante la formation et l'expérience requises pour chacune des qualifications sollicitées	au moins 3 mois de service satisfaisant en participant à des opérations réelles de contrôle de la circulation
DOCUMENTS A FOURNIR	1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 100
Formulaire de demande	
Preuve d'identité (CNI ou passeport)	
Certificat d'aptitude physique et mental (classe 3)	
 Carte de stagiaire d'élève contrôleur de la circulation 	on aérienne
 Diplôme de contrôleur de la circulation aérien agréé(copie) 	ne obtenu dans un organisme de formation
 Attestation ou certificats des différentes qualification 	ns acquises
Deux photos d'identité récentes	
Frais de dossier	

9.2 Renouvellement ou Prorogation

CONDITIONS A REMPLIR			
Contrôle de compétence		Attestation de contrôle	
Aptitude physique et mentale		Classe 3	
Compétence linguistique		Satisfaire aux exigences	
	DOCUMENTS	S A FOURNIR	
 Formulaire de demar 	nde		
Attestation de contrôl	e des compétences		
Certificat d'aptitude p	hysique et mental		
4. La licence			
Frais 23fferents au re	enouvellement		







10 Personnel Navigant de Cabine

10.1 Délivrance initiale

CONDITIONS A REMPLIR			
Age	>18 ans		
Détenir un Brevet de Sécurité et de Sauvetage ou diplôme	e équivalent		
Avoir effectué un stage de 60 heures chez un détenteur	Attestation ou relevé des 60 h délivrée par		
de permis d'exploitation aérien valide	l'exploitant		
Certificat d'aptitude physique et mentale Classe 2			
DOCUMENTS A FOURNIR			
 Formulaire de demande dûment rempli 			
Preuve d'identité (CNI ou passeport)			
Certificat d'aptitude physique et mental			
4. Copie du Brevet de Sécurité Sauvetage (BSS) ou	du diplôme équivalent		
 Attestation de formation opérationnelle (Délivrée par le la company de la	par l'exploitant chez qui le stage a été effectué)		
Deux photos d'identité récentes			
7. Frais de dossier			

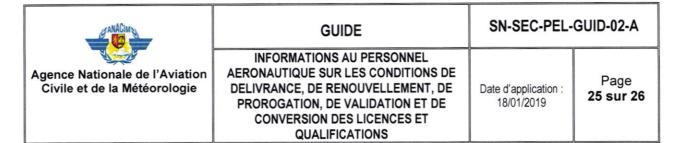
10.2 Renouvellement ou Prorogation

CONDITIONS A	REMPLIR
Suivre un stage de recyclage justifiant le maintien de compétence dans l'exploitation	Fournir l'attestation
Aptitude physique et mentale	Classe 2
DOCUMENTS A	FOURNIR
Formulaire de demande	
Preuve d'identité (CNI ou passeport)	
 Attestation de contrôle de compétence 	
Carnet de vol portant sur l'expérience	
Certificat d'aptitude physique et mental	
La licence à renouveler/proroger	
7. Frais 24fferents au renouvellement	









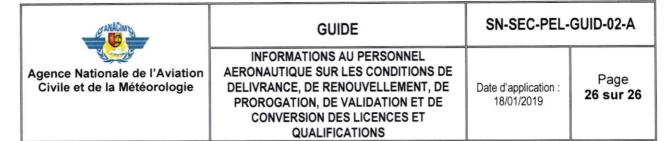
10.3 Validation

CONDITIONS A REMPLIR	
Licence étrangère valide	
Certificat d'aptitude physique et mentale valide et approprié	
DOCUMENTS A FOURNIR	
Formulaire de demande	
 Licence étrangère en cours de validité 	
 Preuve d'identité (CNI ou passeport) 	
Certificat d'aptitude physique et mentale	
Carnet de vol ou tout autre document portant sur l'expérience	
6. Frais afférents à la validation	









10.4 Conversion

	CONDITIONS A REMPLIR
Licence	e étrangère valide
Certific	at d'aptitude physique et mentale valide et approprié
Rempli	r les conditions d'expérience
	DOCUMENTS A FOURNIR
1.	Formulaire de demande
2.	Licence étrangère en cours de validité
3.	Preuve d'identité (CNI ou passeport)
4.	Certificat d'aptitude physique et mentale
5.	Carnet de vol ou tout autre document portant sur l'expérience
6.	Frais afférents à la validation





